

MERCURE FINANCES

L'autre vision du recouvrement

Il y a recouvrement de créances et recouvrement de créances. Mercure Finances adopte une démarche intelligente et positive pour gérer au mieux les litiges, en préservant les relations client-fournisseur. Zoom sur un expert de la négociation et de la médiation.



Olivier Siboni, le fondateur de Mercure Finances

On peut dire que Mercure Finances fait partie des entreprises qui redorent le blason d'une profession, il faut l'avouer, longtemps mal considérée. L'époque des gros bras impressionnants venant récupérer l'argent de quelques clients est heureusement révolue. Aujourd'hui, c'est avec tact, psychologie et sens de la négociation qu'une solution est trouvée. Olivier Siboni, le fondateur de Mercure Finances, s'engage à étudier tous les dossiers au cas par cas, pour un traitement personnalisé des créances. En retraçant l'histoire d'une société qui a des difficultés pour payer ses fournisseurs, en analysant en détail sa situation financière et commerciale, il propose une réponse adaptée. Il faut rechercher les

origines et les causes du litige, s'imprégner de l'univers du débiteur, effectuer des vérifications, pour reprendre contact.

MERCURE FINANCES FAVORISE UNE RÉSOLUTION À L'AMIABLE

Une fois le lien retrouvé, l'équipe de Mercure Finances se consacre longuement à la phase amiable. C'est dans ces moments-là que les médiateurs certifiés obtiennent les meilleurs résultats. Il faut écouter et respecter le débiteur. C'est fondamental. L'objectif est de satisfaire le client tout en respectant le fournisseur pour recouvrer les créances et, en même temps, préserver les relations commerciales. Cette approche apparaît très concluante puisque ce sont près de 90% des

sommes qui sont récupérées contre 50% en moyenne en France.

DES SERVICES HAUT DE GAMME

Arriver à un tel taux de réussite, dénote un niveau d'exigence très élevé. Pour preuve, outre sa capacité à négocier des dossiers d'impayés dans le monde entier, le modèle économique particulier de Mercure Finances : la rémunération au résultat. Olivier Siboni relève que : « Peu de structures à taille humaine comme la notre, peuvent offrir ce genre de garanties. Cela signifie que c'est nous qui prenons les risques et que nos clients n'avancent aucun frais. Ce fonctionnement assure notre engagement à traiter rapidement les dossiers pour récupérer les

sommes qui sont dehors : nous ne sommes payés qu'à la fin et seulement si nous recouvrons la créance ». Autre spécificité, unique en France, si jamais la phase amiable ne suffit pas, les honoraires de Mercure Finances incluent tous les frais de procédure, d'avocat et d'huissier.

Pour mener à bien sa mission, Mercure Finances a également mis en place un réseau de correspondants dans la France entière et à l'étranger, favorisant ainsi les visites domiciliaires pour une négociation en face à face et une relation personnalisée.

LES PLUS DE MERCURE FINANCES

Dépassant le cadre classique du prestataire de services, Mercure Finances s'impose comme un véritable partenaire. L'entreprise ne règle pas simplement les difficultés d'impayés, elle offre aussi d'en avoir moins. Olivier Siboni propose des missions d'audit, de réduction des coûts et de restructuration des services contentieux des sociétés. Un cycle de formations a même été élaboré pour résoudre les litiges commerciaux et financiers en interne. C'est bien la preuve que le client est au cœur des préoccupations de Mercure Finances !

The logo for Mercure Finances, featuring the company name in a serif font. 'Mercure' is in a larger, bold font, and 'Finances' is in a smaller font below it. The text is white and set against a dark blue rectangular background.

Bureau National de Recouvrement des Impayés

CONTACT

MERCURE FINANCES
Bureau National de Recouvrement
des Impayés (B.N.R.I.)

100 avenue de la Marne

92120 Montrouge

Tél. : 01 46 73 10 20

Fax : 0146 73 02 55

E-Mail : contact@mercure-finances.com

Web : www.mercure-finances.com